

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 20 avril 1989

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES RELATIONS EXTÉRIEURES

L'INQUIÉTUDE DES CANADIENS FACE AUX ÉVÉNEMENTS TRAGIQUES AU LIBAN

L'hon. Monique Landry (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, les événements tragiques que connaît le Liban sont source d'inquiétude pour tous les Canadiens, et je ne doute pas que les députés partagent le sentiment de compassion qu'éprouve le gouvernement pour les nombreuses victimes des troubles récents.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a déjà souligné cette vive inquiétude à maintes reprises.

Le 31 mars, le Canada a pris part à la réunion du Conseil de sécurité sur le Liban et a exprimé son appui à la déclaration émise par le président du Conseil, à cette occasion.

Monsieur le Président, les événements dont Beyrouth est le théâtre depuis un mois ne sont bien sûr que l'épisode le plus récent de la guerre civile qui déchire le Liban depuis 14 ans déjà, et ne sauraient être envisagés isolément.

Depuis le début, le Canada est demeuré ferme dans son appui à la cause de la souveraineté, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Liban. C'est toujours là le fondement de notre position.

Dans cette optique, nous n'avons jamais cessé de soutenir le principe du retrait de toutes les forces étrangères du Liban.

[Traduction]

Nous estimons que toutes les parties libanaises doivent intensifier leurs efforts pour parvenir à une réconciliation nationale. Or, comme l'a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), le 30 mars, la violence ne

saurait mener à cette réconciliation. C'est pourquoi nous avons invité toutes les parties concernées à redoubler d'efforts en vue d'atteindre cet objectif.

Il est à peine besoin de souligner la complexité du problème libanais qui, on le sait, a déjoué les efforts bien intentionnés de nombreuses parties extérieures au conflit. Cependant, ce n'est pas une raison pour ne plus rien tenter. Nous avons donc donné notre appui aux efforts effectués par le comité ministériel de la Ligue arabe sous l'impulsion du ministre des Affaires étrangères du Koweït, Cheikh Sabah—en en faisant directement part au gouvernement du Koweït—et nous avons pressé les parties concernées, spécialement la Syrie et les parties libanaises, à s'associer à ces efforts. Nous nous félicitons par ailleurs de la dernière initiative du président Mitterrand.

Au fil des ans, le Canada a fait ce qu'il pouvait pour alléger les épreuves du Liban et de son peuple. Il a donné asile à des milliers de Libanais qui ont choisi de s'établir sur son territoire, et les Canadiens sont fiers de la contribution de ces derniers à leur vie nationale, dont témoigne la composition même de la Chambre des communes.

• (1110)

Nous sommes également fiers de l'aide humanitaire offerte par le Canada au Liban dans le désir de soulager toutes les parties directement touchées. De même, le Canada a mis des effectifs au service du maintien de la paix. Tant au début du mandat de la Force intérimaire des Nations unies au Sud-Liban (FINUL) que dans le cadre de sa participation continue à l'Organisation des Nations unies chargée de la surveillance de la trêve (ONUST).

[Français]

Face aux derniers événements, nous avons pris, nous sommes sur le point de prendre d'autres mesures d'aide concrètes.

Comme je l'ai déjà mentionné, nous appuyons l'initiative du Président Mitterrand. A cet égard, nous poursuivons également des discussions avec les membres permanents du Conseil de sécurité.

Le 17 avril, j'ai annoncé que le Canada fournirait un soutien tangible au Liban en versant à ce pays une subvention de 500 000\$, en réponse à un appel spécial lancé par la Croix-Rouge. Cet argent servira à acheter des produits alimentaires, des vêtements, des médicaments et d'autres articles de première nécessité au profit des victimes des événements survenus tout récemment.